VOLUME VI. NUMERO XVI.

*Abonnez-vous au "Courrier de l'Ouest," le plus ancien journal français à l'ouest de Winnipeg.*

# LE COURRIER DE L'OUEST

*Abonnez-vous au "Courrier de l'Ouest," le journal français ayant la plus grande circulation à l'ouest de Winnipeg.*

JOURNAL HEBDOMADAIRE — EDMONTON JEUDI 26 JANVIER 1911. — FONDE EN 1905





(Voir l'article publié en page 4).

## Causerie de la semaine

### LE VIEUX FORT.

Au cours d'une réunion tenue la semaine dernière, le "Canadian Club" d'Edmonton, a émis un voeu sur lequel il convient d'attirer l'attention.

Ce voeu demande au gouvernement provincial de prendre les mesures nécessaires pour assurer la conservation intacte du vieux fort de la compagnie de la Baie d'Hudson.

Ce fort, que connaissent bien nos concitoyens d'Edmonton, et qui constitue un but de promenade fort apprécié par les étrangers, appartient depuis deux ou trois ans au gouvernement d'Alberta.

Depuis que ces anciennes constructions de troncs d'arbre sont devenues propriété provinciale, on les utilise comme entrepôts pour les matériaux du service des téléphones.

Le vieux fort ,qui se dresse depuis 125 ans sur la rive élevée de la Saskatchewan, mériterait certes d'être adapté à d'autres fins.

Situé à merveille pour offrir un remarquable contraste avec le luxueux palais législatif éloigné de quelque cent pas, on pourrait par une restauration intelligente, en faire l'un des points les plus pittoresques de notre ville.

Dans un pays neuf comme le nôtre, où la lutte pour la vie semble absorber tous les efforts, on parait trop volontiers incliné à croire que tout ce qui n'est pas d'un usage utilitaire doit nécessairement disparaître.

L'ancien fort, dont les troncs se disjoignent chaque jour un peu plus, est un attristant exemple de cette mentalité spéciale.

Il serait facile cependant, et peu couteux, d'en assurer la conservation. On n'aurait que l'embarras du choix pour l'affecter à une destination plus en rapport avec son caractère que celle d'un entrepôt de fils téléphoniques.

Les jardins dessinés autour du palais législatif pourraient comprendre en un recoin la vieille construction; les amateurs de symbolisme y trouveraient largement leur compte.

A-t-on songé au charme exquis qu'il y aurait plus tard à venir rêver au passé sous les murs vétustes du vieux fort?...

Lorsque notre ville sera devenue une grande cité incessamment agitée par l'activité fièvreuse des affaires, nos neveux nous sauraient gré de leur avoir réservé un coin pittoresque, où ils pourraient venir oublier leurs préoccupations en rêvant au temps où les trappeurs, descendus des montagnes Rocheuses, venaient amarrer leurs barques, chargées de fourrures, au pied du fort perdu dans les prairies.

## Tribune Libre

*A propos des écoles.*

Edmonton 20 janvier.

Monsieur le rédacteur,

Voulez-vous me permettre de faire usage de la Tribune Libre que vous venez de créer dans le *Courrier de l'Ouest*, afin d'exposer mes vues sur un sujet qui deviendra promptement d'une importance vitale dans les paroisses catholiques d'Alberta.

Si je suis bien renseigné les commissaires des écoles publiques de Calgary et d'Edmonton ont retenu les services de surintendants des écoles de la ville pendant les quatre ou cinq années dernières. Cette mesure ne fut cependant pas prise jusqu'à ce que le nombre des enfants fréquentant les écoles dans chaque ville atteignit 1,200 et qu'il y eut trente instituteurs engagés.

Le point que je désire soulever, à ce propos, concerne les catholiques qui administrent leurs propres écoles séparées. A Edmonton nous n'avons nul besoin de surintendant pour les écoles séparées. Le nombre des enfants fréquentant ces écoles n'est encore que de 500, ce qui est fort loin de 1,200, convenez-en. De plus ces écoles n'emploient encore que 14 instituteurs.

Si nos "dirigeants" désirent se montrer des hommes "up-to-date" au point de chercher à imiter les conseillers des écoles publiques en nommant des surintendants, prions les au moins d'attendre que les écoles séparées d'Edmonton aient un nombre semblable d'élèves et d'instituteurs à celui qu'avaient les écoles publiques au moment où cette mesure fut prise.

Avant qu'il soit longtemps, il deviendra nécessaire d'acquérir au nord et à l'ouest d'Edmonton de nouveaux emplacements d'école et des terrains de jeux. On agirait sagement en attribuant à ces acquisitions l'argent épargné en s'abstenant de nommer des surintendants.

D'autre part on parle beaucoup d'annexer Strathcona à Edmonton; l'une des conséquences probables de la réunion des deux villes serait la création d'un seul conseil pour les écoles séparées d'Edmonton et de Strathcona.

Dans l'intérêt particulier des catholiques de langue française il serait également fort utile de remettre à plus tard la nomination de ces surintendants car on permettrait ainsi à l'élément français de devenir plus fort et d'être mieux en mesure de défendre ses propres intérêts.

Vous remerciant de votre hospitalité, je demeure votre dévoué,

"PREVOYANT."

## Chronique Locale

### POUR LE PARC DE L'EXPOSITION

Aujourd'hui jeudi, les contribuables d'Edmonton sont appelés à se prononcer sur l'opportunité d'une subvention de $150,000 à l'Association de l'Exposition de notre ville.

Si elle est votée,—et il est à désirer qu'elle le soit,— cette subvention importante sera employée à la construction d'édifices nouveaux pour le parc de l'exposition.

On prévoit, au nombre des constructions nouvelles, une vaste arène pouvant contenir 4,000 ou 5,000 spectateurs avec une piste contrale de 120 pieds sur 270. Cette arène serait utilisée pour le concours des animaux de ferme; elle servirait également, à l'occasion, d'école d'équitation, de patinoir et de salle de convention. On y tiendrait même des tournois athlétiques.

Si cette subvention est votée par les contribuables d'Edmonton, on peut prévoir que l'Association fera merveille pour donner un lustre nouveau à nos expositions et faire prendre à celles-ci une avance marquée sur les expositions analogues des autres villes de l'Ouest.

### *UNE ANNEE DE PROGRES.*

L'année 1911 semble s'annoncer comme devant faire date dans les annales de notre ville. On prévoit en effet que durant les mois d'été l'activité de la construction sera intense et de beaucoup plus grande que celle, pourtant appréciable, de l'an dernier.

Les seuls travaux municipaux se chiffreront à la somme énorme de $1,450,000.

Durant l'été quatorze tramways nouveaux seront achetés et mis immédiatement en circulation sur le réseau.

Parmi les constructions nouvelles, qui seront entreprises pendant l'année, on mentionne un nouvel hôtel "The Savoy" qui sera construit au coût de $100,000 à l'emplacement occupé actuellement par l'hôtel Grand Central, avenue Jasper.

## Faits Divers

Une offre de $162,500 vient d'être faite pour l'achat de l'emplacement occupé actuellement par l'église Presbytérienne, au coin de la Troisième rue et de l'avenue Jasper. Cette offre a été refusée. Il y a 11 ans, cette propriété fut acquise pour $1,850.

Un capitaliste syrien, de passage à Edmonton, annonce l'arrivée prochaine de plusieurs centaines de Syriens qui fonderont une colonie dans une région de l'Alberta.

Il y a cinq ans l'évaluation municipale de la propriété foncière d'Edmonton était de $6,620,985; elle était l'année dernière de $27,623,710.

Les courses de chevaux qui auront lieu l'été prochain, à l'occasion de l'exposition d'Edmonton promettent d'être l'événement hippique le plus brillant de l'Ouest. Plus de $11,000 de prix seront offerts.

Le lot situé au coin de l'avenue Jasper et de la Neuvième rue a été vendu, lundi matin, pour la somme de $65,000.

### CONDOLEANCES.

A une réunion du bureau de direction de l'Association St- Jean Baptiste d'Edmonton, tenue le 23 du courant, la résolution suivante a été adoptée: "Les membres de notre Association ayant appris avec un profond regret la mort de Madame J. Royal, mère de notre compatriote, Monsieur Jules Royal, il est résolu que le secrétaire reçoive instruction de présenter à Monsieur Royal, les condoléances de l'Association et que copie de la présente résolution soit transmise aux journaux français de la ville."

A. BOILEAU, Secrétaire.

### ELECTIONS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE D'EDMONTON.

Mardi dernier, les membres de la Chambre de Commerce d'Edmonton ont procédé aux élections annuelles pour la constitution du nouveau bureau.

Ont été élus aux différentes charges:

MM. F. N. Morgan, Président;
W. H. Clark, 1er Vice-Prés.
H. M. Martin, 2ième V.-Prés.
S. H. Smith, 3ième V.-Prés.

Le nouveau bureau de la Chambre de Commerce est composé d'hommes actifs et entreprenants, et l'on peut compter que sous sa direction, la Chambre de Commerce poursuivra vaillamment la tâche entreprise par ceux qui se sont succédés à la tête de cette intéressante association.

## Dépêches Télégraphiques

### LES MERVEILLES DE LA SCIENCE.

New-York, 24.—Le 2 janvier, le capitaine McGray, du vapeur Herman, se trouvant au large des côtes d'Amérique était victime d'un empoisonnement du sang. En l'absence de tout médecin à bord, un marconigramme fut envoyé à travers l'océan, demandant quels soins requiérait l'état du capitaine. Le message fut reçu à plus de huit cents milles de distance par le paquebot "Merida," dont le médecin envoya immédiatement une ordonnance par les ondes hertziennes. Le remède indiqué fut immédiatement employé et sauva la vie du capitaine McGray. Une heure après la réception du message du médecin du "Merida", trois autres ordonnances parvenaient de l'espace au "Herman". Deux avaient été envoyées par des navires et la troisième par la station navale de Dry Tortugas.

### LE MARIAGE DU COMTE DE LESSEPS.

Londres, 25.—Le mariage du comte de Lesseps avec Melle Grace Mackenzie a eu lieu aujourd'hui à la chapelle de l'Ambassade d'Espagne. Un grand nombre de notabilités anglaises et canadiennes étaient présentes, ainsi que de nombreux représentants de l'aristocratie française. La mariée portait une délicieuse toilette et la cérémonie fut extrèmement brillante. Une superbe réception eut lieu ensuite à l'hôtel Claridge. Les nouveaux époux sont immédiatement partis pour la haute Egypte.

### LA CONVENTION FORESTIERE DE QUEBEC.

Québec, 24.—La convention forestière de Québec vient d'être close après une série de travaux de la plus haute importance pour la conservation des ressources forestières du Canada. Les personnalités les plus éminentes du pays se sont succédées à la tribune. D'importantes résolutions ont été adoptées, qui auront un prochain écho à la Chambre.

### COURS DES CEREALES.

Winnipeg, 25.—Voici les prix cotés en Bourse de Winnipeg pour les céréales (opérations au comptant):

BLE—No. 1, Northern 94¾; No. 2, northern 91¾; No. 3 northern 89; No. 4, 84¼; No. 5, 77 1/4; No. 6, 72 1/4.

AVOINE—32⅛.

ORGE—No. 3, 49½.

LIN—N. W. 2.42¾.

### UN NOUVEAU SEMINAIRE

St-Boniface, Man., 24.—Les autorités ecclésiastiques ont décidé l'érection d'un vaste édifice, avenue Aulneau, pour servir de grand séminaire. Les plans de cette nouvelle institution sont étudiés par un architecte de Montréal. Le coût prévu est de $250,000.

### ELLE PREND LE VOILE.

Paris, 24.—Melle Marthe Steinheil, fille de Mme Steinheil, dont le procès défraya longtemps la chronique, vient de prononcer les premiers voeux au couvent des Carmélites.

### LA RICHESSE DE L'AVIATEUR.

Paris, 24.—L'aviation n'est pas seulement un sport, mais, c'est aussi une profession lucrative si l'on en juge d'après les statistiques que vient de publier "l'Auto."

Le montant des prix distribués en 1910 est de 4,705,000 fr. Dans ce chiffre figurent les différentes sommes offertes aux aviateurs pour qu'ils paraissent dans certains concours d'aviation. Paulhan, par exemple, qui a gagné depuis dix ans 430,000 francs de prix reçus par contrat 100,000 *francs par mois en plus pour exécuter* des envolées en Amérique.

La liste des aviateurs qui ont gagné en 1910, 100,000 francs ou plus comprend: Paulhan, 350,000; Latham, 289,500; Morane, 289,300; Grahame-White, 257,000; Leblanc, 174,000; Cattaneo, 156,500; Chavez, 156,000, Dickson 131,000, Wynmalen et Sopwith 100,000 chacun.

### LE TONNERRE A QUEBEC.

Québec, 24.—Un violent orage accompagné de tonnerre et d'éclairs vient d'avoir lieu ici; c'est le premier orage de ce genre que l'on observe en janvier depuis plus d'un siècle.

### LE DEVOUEMENT MATERNEL.

Deadwood, S.D., 24.—Deux Indiennes surprises par une tempête de neige en pleine prairie avec leurs enfants, ont été trouvées gelées ce matin. Les deux femmes étaient étendues sur la neige, entre elles, chaudement enveloppés avec leurs couvertures, elles avaient couché leurs enfants.

Ceux-ci ont été recueillis au moment où ils s'éveillaient.

## Le Canada et la France

La Chambre de Commerce française de Montréal, prépare en ce moment une publication superbe qui paraîtra au mois d'avril et sera un véritable monument consacré au développement économique du Canada et aux relations franco-canadiennes.

On y trouvera des études complètes et approfondies sur toutes les questions intéressant la prospérité commerciale, agricole, industrielle, minière et financière du Canada.

On y trouvera également des études consacrées à l'expansion commerciale et industrielle de la France ainsi que de nombreux renseignements indispensables aussi bien aux commerçants français qui ont des intérêts au Canada, qu'aux commerçants et hommes d'affaires canadiens ayant des relations en France ou cherchant à en établir.

Cette magnifique publication sera le recueil le plus complet, le plus précis et le plus utile que l'on ait jusqu'ici publié sur le Canada et sur les relations franco-canadiennes. Il comprendra une centaine de pages de publicité qui seront à elles seules une véritable mine de renseignements utiles.

Unique en son genre, cet ouvrage, conçu sur un plan pratique et méthodique, sera illustré dans le texte et hors texte par de très nombreuses photographies qui en augmenteront considérablement la valeur et l'intérêt.

La Chambre de Commerce française offrira 10,000 exemplaires de cette publication de luxe aux personnalités éminentes du Canada et de la France ainsi qu'aux notables commerçants et à toutes les Chambres de commerce françaises du monde entier. De plus, un grand nombre d'exemplaires seront mis en vente par les libraires de tous les pays de langue française (France, Canada, Suisse, Belgique, etc.)

### LE "CAMROSE CANADIAN."

Nous accusons reception d'un superbe numéro spécial publié par notre confrère de Camrose,le *Camrose Canadian.*

Ce numéro superbement illustré, est consacré tout entier à Camrose et à l'excellente région agricole environnante. Il contribuera grandement à confirmer la confiance générale que l'on entretenait déjà à l'égard du brillant avenir réservé à Camrose. Ce magnifique numéro sort des presses du *Canadian*, et c'est tout à l'honneur de Camrose.

Nos félicitations à notre confrère pour son excellente initiative.

## Au parlement de Saskatchewan

*Les accusations portées contre les ministres provoquent un vif débat.*

Régina, 24.—La séance toute entière du parlement a été occupée par un vif débat provoqué par les accusations des membres de l'Opposition contre les ministres Calder et Turgeon. Pendant cinq heures on a assisté à la séance la plus agitée dans l'histoire parlementaire de la Saskatchewan. Des deux côtés de la Chambre de vives critiques ont été faites à l'endroit des journaux de l'opposition qui ne publient pas des résumés exacts des séances de la Chambre. Le premier ministre a accusé M. Haultain, de se trouver dans une position indentique à celle que l'on impute à MM. Turgeon et Calder, mais le chef de l'Opposition a déclaré que les actes d'un simple député ne pouvaient être mis en parallèle avec ceux d'un membre du gouvernement.

## UN VIGOUREUX PLAIDOYER DE L'HON. M. SIFTON

Toronto, 24.—Dans un bref discours prononcé cet après-midi au "Canadian Club", l'hon. A. L. Sifton, premier ministre d'Alberta, a fait un vigoureux plaidoyer en faveur de l'égalité des droits, dans la confédération des deux provinces de l'Ouest.

Citant le fait que les provinces de Saskatchewan et d'Alberta ne possèdent pas leurs forêts et leurs mines,—encore qu'elles aient dépensé annuellement des sommes considérables pour la protection de la vie des mineurs et la protection des forêts contre le feu,— l'hon. Sifton a déclaré que le moment était proche où ces provinces demanderaient à être traitées pareillement aux autres provinces de la confédération.

"L'Ouest ne veut point quereller l'Est, a déclaré M. Sifton; nous ne sommes pas jaloux de votre prospérité supérieure et de votre influence politique plus grande. Nous désirons vivre en harmonie avec vous; mais tout ce que nous demandons est d'obtenir le contrôle de nos sources de revenus, pareillement aux autres provinces du Dominion. Quand cette inégalité aura disparu, nous travaillerons de toutes nos forces avec vous pour la grandeur du pays."

M. Sifton a reconnu qu'au moment de la création des provinces nouvelles le gouvernement fédéral avait agi sagement en prenant possession des ressources naturelles de ces provinces. Mais les temps ont changé; avec l'augmentation de la population et les progrès généraux cet état de choses doit disparaître.

### CONTES DU VIEUX TEMPS.

Sous le titre: "Contes du vieux temps", M. Louis-Joseph Doucet vient de publier un recueil de jolis morceaux de poésie... en prose, mais en cette prose harmonieuse et colorée qui, faisait dire à un ancien:

Même quand l'oiseau marche on sent qu'il a des ailes.

Récits d'autrefois, pensées pleines de sentiments, rêveries d'automne, légendes, souvenirs, tout cela et autre chose encore se trouve dans les pages du nouveau volume de M. Doucet.

Mardi dernier les amis de M. N. O. Paquette se réunissaient pour fêter son anniversaire de naissance, à la demeure de M. A. Déchênes, 9ième rue.

Ce fut une soirée intime charmante, dont la musique et la danse occupèrent agréablement les heures trop courtes.

On ne se sépara que fort tard, chacun emportant un bon souvenir de ce joyeux anniversaire

---

## Végreville à St. Paul

MM. Sigler et Richardson, propriétaires de l'écurie "Vegreville Livery, Feed & Sales" désirent annoncer au public que la voiture de poste de Végreville à St. Paul des Métis part de Végreville chaque mardi, jeudi et samedi à 8 heures du matin, et arrive à St. Paul des Métis le même jour à 6 heures du soir.

## DE SAGES CONSEILS

C'est avec plaisir que nous voyons le *Witness*, de Montréal, demander que les Anglais de la province de Québec apprennent, non seulement à lire et à écrire le français, ce qui se pratique depuis longtemps déjà dans les écoles, mais qu'ils apprennent aussi à converser en français ainsi que le font les Canadiens Français pour l'anglais.

Le rédacteur du *Witness* rappelle à ses compatriotes que la connaissance du français leur serait d'un grand secours dans les diverses carrières de la vie. Pour notre part si les Anglais de Québec suivent les conseils du *Witness*, nous prédisons des résultats encore plus satisfaisants que ceux-là, et nous pouvons lui assurer que la bonne entente, l'entente vraiment cordiale, serait plus sincère entre Anglais et Français au Canada, si de part et d'autre, on pouvait plus facilement se comprendre et s'apprécier. L'amour de la grande patrie canadienne serait aussi plus intense, non pas seulement l'amour du sol ou du foyer, mais l'amour, l'affection que l'on doit porter à tous ses compatriotes.

Tels sont les beaux résultats que prépare le *Witness* en conseillant aux Anglais de la province de Québec de se franciser au lieu de chercher à angliciser les Canadiens-Français.

## Notre prochain gouverneur-général

Il est de plus en plus incertain que le duc de Connaught succèdera comme gouverneur-général à S. E. le comte Grey.

On annonce que le prince George de Teek, frère de la reine Marie, serait l'hôte prochain de Rideau Hall.

Cette nouvelle sera-t-elle confirmée?

La nomination du duc de Connaught au poste de gouverneur-général du Canada avait rencontré quelque opposition chez certains démocrates canadiens qui redoutaient de voir le frère du roi Edouard établir une véritable succursale de la Cour d'Angleterre à Ottawa. Il parait que la présence du duc de Connaught est requise en Angleterre tant que le prince héritier n'aura point atteint sa majorité.

Voilà de quoi rassurer nos démocrates.

*Mot de la fin.*

Distraction.

—Je t'ai déjà dit, mon enfant, qu'il n'y avait rien de plus affreux que de mentir!

—Oui, maman.

Coup de sonnette. La domestique apporte une carte; madame, très simplement:

—Dites que je n'y suis pas.



---

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST"

# LE DERNIER DES TREMOLIN

No. 3

Ils allaient ainsi lui, triste, rêveur amoureux; elle, altière aux grands douce aux petits, pitoyable. C'est ainsi que Louis-Pierre Brissey épousa Mlle. de Trémolin...

III

La nouvelle de ce mariage fit pousser des hurlements au docteur Brissey. Il renie sa famille, criait-il partout, il veut s'anoblir; monsieur épouse une duchesse. "

En réalité, de semblables préoccupations étaient bien étrangères à ce mariage de deux êtres qui paraissaient avoir été créés l'un pour l'autre, auxquels, il semblait, au moment où ils se rencontrèrent, qu'ils s'étaient cherchés depuis qu'ils étaient sur la terre. On offrit à Mlle. de Trémolin de relever le titre de comte en faveur de son mari ou au moins de l'autoriser à s'appeler Brissey de Trémolin; elle refusa dans la crainte de diminuer celui qu'elle épousait, en paraissant l'élever. Non point qu'elle ne tint à son nom, c'était le plus grand sacrifice qu'elle pût accomplir, mais en accomplissant ce sacrifice elle voulait qu'il fût complet.

Mme. Brissey jeune n'en restait pas moins pour tous la dame de Trémolin. En parlant de la ferme qu'elle cultivait, on disait le "château."

Effectivement, une vieille tour du quinzième siècle se dressait encore au-dessus du bâtiment de la ferme. On entrait dans la grande cour, à travers laquelle couraient les oies et les poules, pêle-mêle, par un pont de pierre traversant des fossés jadis pleins d'eau, où des canards trouveraient à peine, aujourd'hui, de quoi barboter. Les animaux, pour aller du côté des champs, passaient sous une porte, incomparable spécimen de l'art gracieux de la Renaissance. En haut de la porte se détachait l'écusson des Trémolin qui portaient d'azur au car quois de flèches d'argent, accosté de deux arcs cordés de même, au chef d'argent, chargé de trois épées croisées, avec cette devise martiale et résignée, digne de gens dont le sang avait coulé sur tous les champs de bataille du monde: *Ferro ferrio, ferro ferrior.*

Parfois, sans doute, une fenêtre, un arc de porte, une immense cheminée la vasque d'une fontaine brisée, où allaient boire les pigeons quand l'eau du ciel l'avait remplie, faisaient souvenir des trois châteaux successifs qui s'étaient dressés-là à des époques différentes, mais, en réalité, Trémolin était une ferme, une vraie ferme, active, bruyante, emplie des saines odeurs rustiques.

La seul pièce qui rappelât le château, était le salon, la *grande salle*, comme s'exprimaient les paysans. Etait-ce vraiment la grande salle de justice d'autrefois, ainsi qu'on le croyait dans le pays? En tout cas, elle avait encore un air imposant, avec les poutres sculptées du plafond et les précieuses faïences qui servaient de pavé, ainsi qu'au château de la Batie, qu'habitait d'Urfé La cheminée monumentale du fond était une merveille, et les sirènes et les dauphins attelés au char d'un dieu nautique, semblaient se pencher véritablement sur l'âtre pour regarder danser les flammes du foyer...

C'était là où se tenaient les veillées d'hiver, l'été on se réunissait sous un marronnier gigantesque que la foudre avait décapité le jour un marronnier gigantesque que la foudre avait décapité le jour même où tombait sur l'escalier des Tuilleries le père de Mlle de Trémolin. La *grande salle*, pour parler plus exactement, était, avec une chambre à coucher très simple, l'appartement tout entier, à la fois salon, bibliothèque et musée.

On avait réuni là, en effet, les épaves qui rappelaient les souvenirs des ancêtres. Au plafond pendaient les débris de la bannière d'Hugues de Trémolin, marquis de Céphalonie, qui, trahi par Ducas, fut pris dans le désastre d'Achris et assassiné sous la tente du Grand Domestique Alexis Strategopulos par le Sébastocrator Jean Paléologue. Un étrange portrait fait à Venise, par Giovanni Bellini, reproduisait les traits énergiques de Gontran de Trémolin, grand maître de Rhodes, que Soliman ordonna de scier entre deux planches. Le Trémolin, tué à Denain, était un des chefs-d'oeuvre de Rigaud. Un des plus merveilleux pastels de La Tour représentait, dans le costume qu'elle portait le soir de sa présentation à Versailles, cette ravissante Eliane de Trémolin, qui produisit une si vive sensation sur Louis XV, que la marquise de Pompadour en brisa son éventail, et que le mari, qui se souvenait de Montespan, emmena sa femme dans la nuit, en plein hiver, à deux cents lieues de Paris. Au milieu de ces toiles magistrales, un dessin occupait une place d'honneur; c'était un simple croquis au crayon, le portrait d'une vieille carmélite, la fille du duc de Trémolin-Lansac, en religion soeur Louise-Victoire. Le portrait avait été fait dans la prison de Nantes, deux jours avant la dernière noyade qui les emporta tous les deux, l'artiste et le modèle, par le président de Millemont, qui avait un très joli talent d'amateur.

Les paysans n'entraient jamais dans cette pièce qu'avec une curiosité respectueuse. Ils aimaient ces portraits en costumes singuliers qui revivaient les héros des histoires lointaines dont le pays était rempli, les acteurs des scènes romanesques d'autrefois que les grands-pères contaient aux petits-enfants. Les gars de seize ans restaient parfois des heures entières à contempler les immenses tapisseries qui étaient jadis, disait-on, au château d'Usson, et que Marguerite de Valois avait données à un Trémolin qui avait risqué sa vie pour elle lors de son évasion des mains de Canillac. Ces dianes chasseresses, ces personnages fabuleux, ces chars mythologiques, avec leur trame usée et leurs couleurs fanées, attestaient, comme d'irrécusables témoins, la véracité de ces légendes d'amour qui défrayent toutes les veillées et surexcitent encore, d'âge en âge, les imaginations juvéniles.

La dame de Trémolin, comme on persistait à l'appeler, n'avait point le temps de faire la dame et de s'attarder en cette salle qui, chaque semaine, s'enrichissait de quelque vieux bahut ou de quelque plat ancien, trouvé dans une ferme, et dont les paysans refusaient de recevoir le prix. Levée dès l'aube, elle aimait cependant à passer là cinq minutes, chaque matin. Elle disait bonjour à la douairière, elle faisait la révérence au maréchal de camp ceint du cordon bleu; elle saluait les amoureuses poudrées, elle murmurait un *Pater* et un *Ave* pour la vieille carmélite à la douce figure qui semblait attendre le supplice comme elle eût attendu le bon Dieu. Elle tenait à ouvrir elle-même les volets et jouissait, comme une enfant, de l'illumination subite de cette pièce, des incendies qu'allumait ce soleil du matin si joyeux et si clair sur ces armures, ces justau-corps, ces robes de cour, ces visages d'aïeul, farouches ou tendres, bienveillants ou graves.

Puis, brusquement, elle quittait ceux qui avaient accompli leur tâche jadis, pour songer à la sienne et aux devoirs qu'imposait à tous le jour que Dieu venait de faire luire sur la terre. Elle s'arrachait au commerce de ces gloires du passé pour se mêler au travail éternel de la grande Nature, la bienveillante associée de l'homme. "Holà la Pacaude! Paix la Grise! Appuyez à gauche, Jean. Retournez la herse!" Et les alouettes s'envolant du sillon où rampait encore la brume matinale, tournaient en rond autour de cette femme dont elles connaissaient la robe et le casaquin de basin blanc.

Trois fois par semaine, de laboureur elle devenait médecin. En certaines contrées, des remèdes presque toujours infaillibles se sont conservés dans les antiques familles. Chaque monastère, chaque château, avait un secret pour une maladie spéciale, une herbe, un liniment, une formule contre les morsures ou les entorses. Esprit curieux et ouvert, la dame de Trémolin s'était tournée vers ces choses, et elle avait trouvé dans le cahier que lui avait légué la vieille carmélite, mille secrets, que la médecine traiterait peut-être d'enfantins mais qui, phénomène étrange! guérissaient le plus souvent. Peut-être la confiance des malades faisait-elle la moitié du succès; peut-être aussi, les simples, qui constituaient presque exclusivement la base du traitement, ont-ils des propriétés particulières en ces pays de montagnes, où on les applique en quelque sorte tout vivants et sans que leur vertu se soit émoussée dans les bocaux où les enferment les pharmaciens.

Une telle mission, malgré le dévouement qui l'ennoblissait, n'était point toujours agréable. La gale, pour laquelle la dame de Trémolin possédait un spécifique souverain, n'est point une maladie poétique; mais Mme Brissey était vraiment chrétienne et se souvenait que le pauvre affligé d'ulcères avait été touché par le Fils du Dieu tout-puissant, qui a semé en se jouant les étoiles dans l'infini et fait resplendir les soleils comme les lampes de son firmament. Elle accueillait donc les galeux avec le même sourire que son aïeule eut pour Louis XV, le soir de sa présentation dans la grande galerie des Glaces. Elle les invitait à s'assoir dans la cour sur une chaise qu'on lavait avec soin, leur disait de se faire immédiatement une première lotion avec l'eau qu'elle leur donnait et les congédiait en leur remettant une petite fiole et parfois quelques sous, aumône admirable et superbe faite par un pauvre à un plus pauvre...

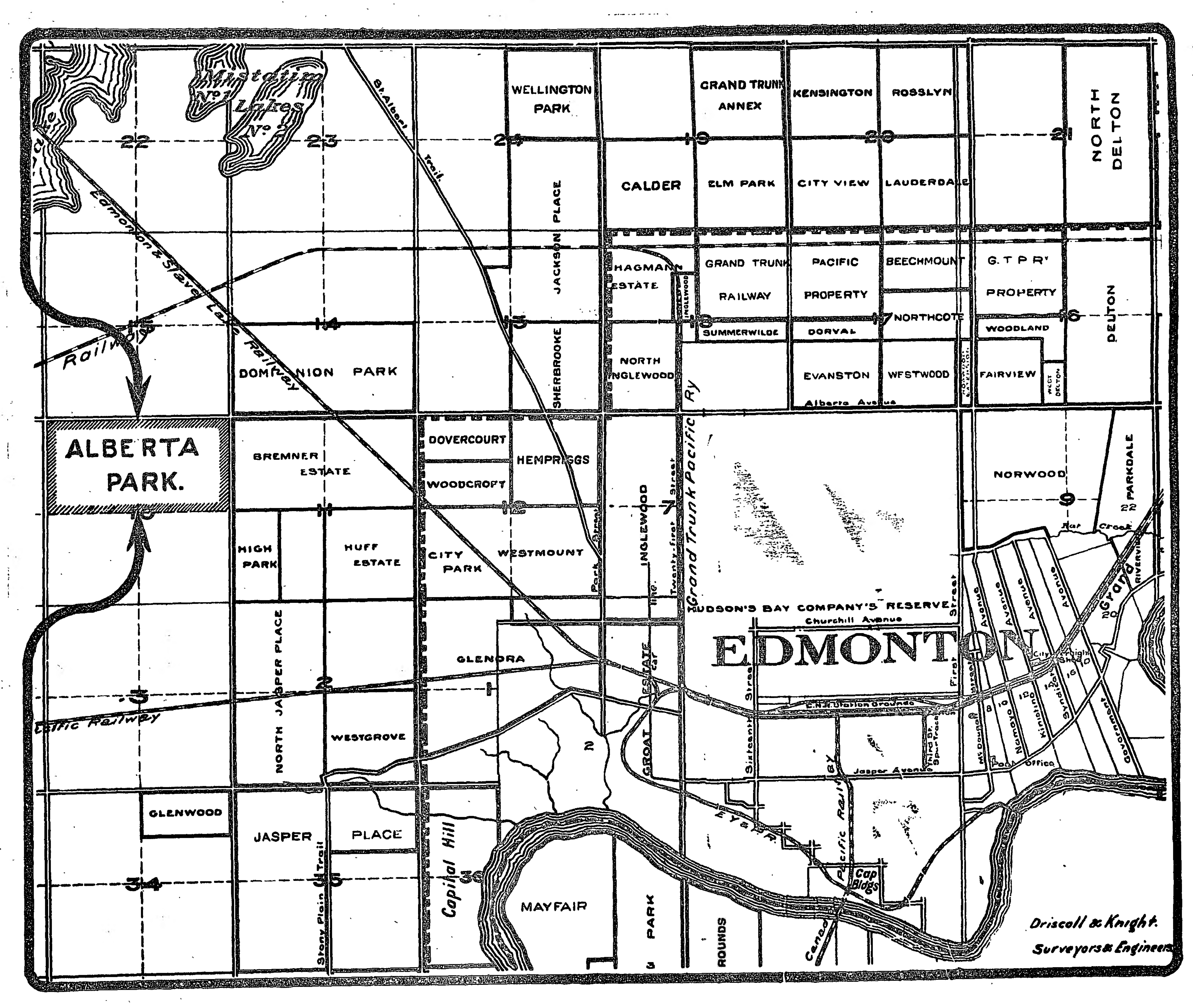
Les heures s'écoulaient vite en ces journées si bien remplies; le soir elle se délassait en causant avec son mari dont l'organisation, nous l'avons dit, vibrait à l'unisson de la sienne, sans qu'il eût, comme elle, le ressort nécessaire pour réaliser ce qu'il se contentait de rêver.

*(La suite au prochain numéro.)*

# ACHETEZ DES ACRES

# DE TERRAIN DANS LE PARC ALBERTA

La proposition la plus avantageuse sur le marché aujourd'hui; 60 blocs seulement de 5 acres chacun sont offerts. Les prix sont si bas que ces 60 blocs se vendront rapidement. Ces blocs sont disposés pour faciliter une subdivision subséquente. Achetez actuellement à l'acre et revendez par lot.




## BLOCS DE CINQ ACRES--$250 ET PLUS PAR ACRE

**CONDITIONS---Un quart comptant et le surplus en 6 12 et 18 mois**

**La vente ouvre aujourd'hui pour la premiere fois**

## YORK & McNAMARA, Seuls Agents

**44 Avenue Jasper Ouest** **Edmonton, Alta.**

**Telephone 1850**




## CHRONIQUE

*Pour les mendiants de lecture.*

Tout près du feu vous êtes blottie dans la berceuse favorite.

C'était aujourd'hui "jour de malle", vos journaux sont là, sur la petite table, à portée de la main. En surprise charmante, vous avez découvert parmi le courrier une ou deux revues, peut-être un livre, et dans l'exclamation toute une joie reconnaissante vous est montée aux lèvres.

Vos coussins sont moelleux; il fait froid dehors et si doux chez vous! C'est facile d'être bonne lorsque l'être physique et moral se détend dans la tiédeur de l'ambiance. Avez-vous parfois eu l'impression de votre âme soudainement proche de la souffrance, alors que les effluves mystérieux d'un bonheur présent semblaient devoir vous en laisser distante? C'est de l'égoïsme raffiné, dites-vous?

Je ne m'embarrasse pas du mot. Altruisme, égoïsme raffiné, peut m'importe. Je vous veux, ce soir, bonne délicatement, charitable exquisement, ô amie lectrice. Et je crois que vous le serez. Je connais votre cœur et votre intelligence. Et c'est pourquoi je tends la main vers vous pour "les mendiants de lecture."

Les mots ont une magie. Laissez vous prendre aux impressions de tristesse qu'éveille la signature de la lettre que j'ai devant moi.— Oh! cette prose humble qui exhale le cri à la fois humain et divin de l'intelligence qui ne veut pas s'éteindre, faute d'aliment.

Frileuse chère, fermez les yeux à la clarté dorée de votre lampe. évoquez la nuit noire, ingrate, laissez votre imagination dévorer l'espace: voici l'habitation du "mendiant de lecture." Ne frappez pas. Pourquoi troubler le songe triste de cet homme.

Regardez et imprégnez vous avec tout ce qu'il y a de sensible en vous: vous m'accuseriez de charger le tableau.

...Maintenant, je vous rends à votre berceuse, à votre feu clair et lorsque vous aurez épuisé les jouissances de vos journaux, de vos revues, vous songerez "aux mendiants de lecture." Et votre bonté si joliment féminine calmera des nostalgies, effacera des regrets et attirera des bénédictions sur votre tête. C'est la grâce que je vous souhaite...

MAGALI.

## PETIT COURRIER

*Espoir d'exil.*—Le pseudonyme appartient à un autre correspondant; voulez-vous faire un nouveau choix? Vous avez droit, certes, au P. C. et je me fais un plaisir de vous accueillir.

Cette coiffure est très facile à édifier et avec un peu de pratique on en vient à bout rapidement. Séparez vos cheveux d'une oreille à l'autre; attachez sur la nuque une partie des cheveux, ramenez l'autre sur le front. Tracez une raie au milieu de la tête ou sur la tempe gauche—cette dernière façon est moins classique, mais plus gracieuse—relevez en deux bandeaux ourlés ou lisses suivant ce qui conviendra à votre physionomie. Tirez avec les peignes de côté. A l'aide d'un crépon ou bourrure rejoint à ses extrémités, vous obtiendrez la forme sur laquelle vous relevez les cheveux préalablement attachés. Un ruban ou un velours entourant le chignon complètera la coiffure.

Brossez vos cheveux soigneusement, le matin et le soir, c'est la meilleure recette pour obtenir ce lustre.

Cela ne m'ennuie pas du tout— d'autant moins que la façon de coiffure profitera peut-être à une autre petite amie.

*Pêcheur d'étoile.*—Je ne me souviens pas de l'accès de sévérité. Croyez que je regrette beaucoup si je vous ai fait de la peine. C'est bon à vous d'être revenu, mais il fallait me permettre plus tôt de dissiper ce malentendu.

Voulez-vous me confier ces vers. Je les communiquerai à l'un de mes amis, excellent poète, qui vous donnera un avis désintéressé. Et merci pour la lettre si confiante.

*Gertrude.*— Vos bonjours trop courts font mes délices et mes regrets!—Est-ce dit dans le style précieux que vous aimez!

*Ben.*—Sommes-nous donc revenues aux beaux jours? Eh oui! la lettre hebdomadaire est plus facile à écrire parce que le champ d'impressions est aisé à parcourir et l'on peut se permettre le récit d'un de ces incidents quotidiens qui font pénétrer plus avant dans l'intimité. Seulement petite fille, que vous gaspillez!

Je suis très anxieuse d'apprendre qui me lit, ainsi, par dessus votre épaule. Remerciez pour ce le compassion envers mes yeux le cinquante ans. Non, je ne m... ers pas de lunettes.—Vous êtes le plus indiscret des bébés!

*Madelette.*—Je suis enchantée que l'accueil vous ait inspiré une pareille confiance. Le printemps dissipera, sans doute, ces malaise croyez-moi, néanmoins, consultez un bon docteur et soignez-vous sérieusement.

A l'écriture, j'avais deviné une compatriote—et au pseudo aussi Ce sont des réminiscences qu'il faut s'interdire, lorsqu'elles sont cause de découragement... C'est difficile certain jours, n'est-ce pas?

**Vous reviendrez "en terre française"**—votre expression ma ... ie—et nous nous efforcerons d'adoucir ce grand chagrin. Au revoir.

*Amor.*— Sous une enveloppe à mon adresse, je trouve une lettre qui vous est destinée. A vrai dire l'écriture me semble familière je crois bien que l'on déroge à la règle fixée au P .C.... Pour cette fois, et en raison de circonstance particulière, je suis aveugle; hâtez-vous de me donner une adresse, afin que la tentation ne ... vienne de retourner la terre à l'envoyeur.

J'ai reçu une nouvelle d... de livres et de journaux; voulez-vous m'aider à faire l'aumône intellectuelle? Le "Mendiant de lecture" prévient que la date antique des journaux n'enlèvera rien à leur intérêt.

*Mendiant de lecture.*—Je compte sur la charité raffinée d'une amie pour satisfaire votre désir.

Envoyez ces pages, nous les publierons s'il est possible.

On m'accordera, sans doute cette faveur et je serai heureuse de vous en faire profiter. Bon courage.

*Jeannie.*—Le nom est joli, et, a votre place, je n'hésiterais pas a le donner à cette mignonne filleule. Vous pouvez tricoter ce bonnet en cordonnet de soie, "silkeen", ou en laine très douce. Un noeud de soie souple ou mieux trois ou quatre roses pompons fixées près de la mentonnière.

Renseignez-vous au prêtre de la paroisse. Je crois que cette parenté spirituelle est matière à dispense.

Vous serez la très bienvenue aussi souvent que vous voudrez.

*Petite Fée.*—Je vous envoie le dessin du col. Je vous remercie de votre aimable proposition; je ne manquerai pas d'y recourir. Amitiés à vous et à votre maman.

*Abonnée.*— Impossible de vous donner le nom véritable de cette correspondante. Nos amies ont confiance dans ma discrétion et je ne voudrais pour rien la trahir.

*Fermière.*— Voulez-vous écrire de ma part au R. F. M. Liguori. Trappe d'Oka, P. Q. On vous donnera aimablement, tous les renseignements désirés.

*Une amie.*—"Madeleine" a protesté, dans *La Patrie* contre l'injustice du reproche. Le souvenir de Françoise est toujours dans notre coeur; nous savons mieux que ce monsieur ce que nous devons à sa mémoire. Pourquoi, au lieu de récriminer contre les chroniqueuses, ne nous aurait-on pas servi une étude approfondie de l'oeuvre de notre grande amie?

Vous avez très bien fait au contraire, de m'envoyer cette bonne lettre et j'espère bien conserver la nouvelle venue.

*Maîtresse d'école.*— Renseignez-vous au ministre de l'Instruction et ne partez qu'avec l'absolue certitude que vous pourrez enseigner en Alberta. Je crois ce diplôme indispensable.

Si vous voulez bien me faire connaître le résultat de vos démarches, vous m'obligerez.

MAGALI.

Les correspondantes qui ne trouveront pas de réponse cette semaine, sont priées d'attendre patiemment le prochain P. C. —M.



## Les Saisons

*Poésie inédite.*

—Passe, temps cruel, passe...
Des oiseaux, des parfums, des fleurs,
Des femmes en toilette claire,
L'art pour aimer, les yeux pour plaire...
Sur l'herbe tendre aux mille odeurs
L'effroi des nuits, a mis des pleurs...
L'âme humaine, où la foi se glace,
Dans l'émoi des printemps, a peur...
...Passe, temps cruel, passe!

Tout flambe en ardent incendie,
Tout vibre d'amour exalté!
Les blés d'or, la fécondité,
Rythment leur tendre mélodie!
...L'être languit d'avoir été...
Dans l'ivresse du bel été
L'effort s'amollit et se lasse...
...Passe, temps cruel, passe!...

Dans l'air humide et les bois roux
Grisaille l'indécise automne...
O jours trop brefs! O jours trop doux!
Et nos rêves frileux s'étonnent...
L'amour s'effeuille... le parfum
Des foins séchés, des mots défunts
Se volatilise et s'efface...
...Passe, temps cruel, passe!

Le cerveau s'endort dans les brumes
Car l'hiver triste et pâlissant
Est là, déjà! Regrets posthumes,
Spectres falots, remords cuisants,
O souvenirs meurtriers, grâce!
Il fait si froid! Il fait si nuit!
L'heure distille de l'ennui...
—Passe, temps cruel, passe!

10-1-1911. GEORGE RYVAL.

## Causerie Parisienne

### LES FEMMES SAVANTES.

*Les "jeunes élèves" féminines férues de sciences et d'humanités. —Le prestige du baccalauréat. —L'engouement des jeunes filles pour le latin.*

Allons-nous revenir, en France, aux beaux jours des bas bleus, de Philaminte et de Bélise, des Précieuses parlant grec et latin?

La jeune génération féminine nous réserve décidément bien des surprises: tandis que ses aînées s'efforcent de conquérir et enlèvent de haute lutte, une à une, les situations jusqu'ici réservées aux hommes, depuis celle de cocher jusqu'à celle d'académicien, voici que les femmes de demain s'amourachent de science ardue et de langues anciennes. A quoi rêvent les jeunes filles? demandait-on jadis. On pourra bientôt répondre, si l'on en croit leurs professeurs:"Au latin et au baccalauréat." Préoccupations austères qui dissiperont peut-être la légende de la Française incurablement frivole.

Dans tous les lycées et collèges de garçons, les maîtres se plaignent de plus en plus de la paresse et de la veulerie intellectuelle des élèves, que rien n'intéresse en dehors des sports. Et, en revanche, les maîtresses des établissements de jeunes filles se plaisent à constater dans leurs classes une ardeur au travail, une curiosité d'esprit et même—le mot a été prononcé—une véritable fringale de science. Curieuse époque que celle qui prépare une élite intellectuelle féminine en face d'une génération masculine de sportifs!

Les élèves des lycées de jeunes filles ont pour plus grand désir d'être bachelières. C'est à tel point que, sur la demande des élèves et des familles, divers établissements libres, plusieurs lycées féminins de Paris, ainsi que ceux de Lille et de Bordeaux, ont dû instituer une préparation spéciale et régulière pour le baccalauréat. On parle de généraliser le système. Pauvre baccalauréat si désiré! Qui eût cru qu'il relèverait à tel point son prestige par un simple changement de sexe?

Ce n'est pas la science seule qui attire les futures femmes savantes. Les bonnes vieilles humanités, aujourd'hui tant battues en brèche, les séduisent au moins autant que la physique ou la biologie. Et de quatre bachots, celui qui est le plus en honneur auprès des lycéennes, c'est le latin-grec.

—Du grec! oh! ciel! du grec!... Il sait du grec, ma soeur!

Le mouvement est si général, que, dans le personnel des lycées et collèges féminins, on demande déjà l'organisation rationnelle de l'enseignement du latin, non prévu par les programmes, au lieu d'une préparation "à côté" donnée par des professeurs masculins. Une maîtresse déclare:

"Si l'on juge le latin nécessaire à l'enseignement secondaire féminin, pourquoi ne pas l'y introduire franchement? Qu'on crée dès la première année, pour les élèves qui en feront la demande, une section de latin; que cette étude soit poursuivie normalement pendant cinq ou six ans; qu'on lui consacre autant d'heures que dans les établissements masculins, rien de mieux."

En même temps, dans une revue universitaire, Mme J. Crouzet ouvre une enquête sur "les femmes professeurs de latin":

"Quelques-unes de nos collègues professent-elles le latin dans leur propre lycée?... On nous demande souvent s'il existe une règle à ce sujet."

Les rapports officiels ne sont pas moins éloquents. "Les élèves apprennent le latin par plaisir", déclarait récemment la directrice du lycée de Lille. "Elles goûtent beaucoup cet enseignement", certifiait la directrice de Boulogne, qui avait, l'an dernier, onze petites latinistes, tandis que sa collègue de Saint-Quentin en comptait quinze. Mais, depuis, les chiffres ont bien augmenté.

Et quand on demande aux jeunes filles pour quelles raisons elles veulent faire du latin, savez-vous ce que répondent plusieurs d'entre elles?

—Nous voulons être, plus tard, les répétitrices de nos fils.

Seulement, d'ici là, ce seront les garçons qui ne feront plus de latin. Sans doute, par compensation, joueront-ils à la poupée et parleront-ils chiffons...

# LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00 L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 98, Edmonton, Canada.





JEUDI 26 JANVIER 1911.

# NOTRE CONCOURS D'ABONNEMENTS

Ainsi que nos lecteurs ont pu le voir par l'annonce publiée en première page de ce numéro, nous organisons un grand concours d'abonnements, auquel il sera attribué des prix atteignant une valeur totale de plus de $1,000.00.

En lançant ce concours, à l'étude depuis quelque temps déjà, nous avons l'ambition légitime de voir la circulation du *Courrier de l'Ouest*, couvrir non seulement toutes les localités de langue française des provinces d'Alberta et de Saskatchewan, mais encore s'étendre largement au Manitoba, dans l'Est canadien, aux Etats-Unis et en France.

Déjà le *Courrier de l'Ouest*, après 6 années d'existence, se classe au premier rang des journaux de langue française de l'Ouest sous le double rapport de la circulation et de la rédaction.

Encouragés par ce succès nous voulons plus encore.

Nous voulons faire de notre journal l'organe interprovincial de la population française des prairies; nous voulons également élargir notre champ d'action dans l'Est canadien, aux Etats-Unis et en France pour promouvoir la cause de l'immigration française dans l'Ouest qui a toujours été une de nos constantes préoccupations.

Nous sommes résolus à ne reculer devant aucun sacrifice, à n'épargner aucun effort pour parvenir à ce double but.

Le concours que nous présenterons à nos lecteurs la semaine prochaine est le premier article du programme que nous nous sommes tracé pour 1911.

Comme toute autre chose, le journal est essentiellement perfectible. Nous ne nous dissimulons pas que, pour parvenir au but que nous nous sommes proposé, des améliorations sont nécessaires à notre journal.

L'effort ne nous rebute point cependant et, grâce à la confiance grandissante que l'on nous témoigne de plus en plus, nous avons la ferme confiance de triompher des obstacles assez sérieux dont est généreusement parsemée la voie du journalisme français dans l'Ouest.

Nos lecteurs nous rendront cette justice qu'en dotant notre concours de plus de $1,000.00 de prix nous n'aurons rien négligé pour faire de celui-ci un succès pour notre journal, en même temps qu'une offre attrayante pour tous ceux de nos amis qui désireront y prendre part.

Avant de pouvoir entreprendre la réalisation de sérieuses améliorations un journal doit pouvoir disposer d'une forte circulation, nous sommes persuadés d'avoir fait un pas décisif dans ce sens en lançant aujourd'hui notre concours d'abonnements.

* * *

Voici à titre documentaire quels sont les provinces canadiennes et les divers pays où nous avons des abonnés: Alberta, Colombie Britannique, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec, Nouveau Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard, territoire du Yukon.

Nos abonnés aux Etats-Unis sont disséminés dans un grand nombre d'Etats, dont il serait trop long de donner la liste complète, qu'il nous suffise de dire que nous couvrons presque tout le territoire de l'Union, puisque nous avons des abonnés de l'Alaska en Louisiane; du Maine et du Rhode Island en Californie; des Dakotas au Nouveau-Mexique et à l'Arizona; du Wisconsin au Colorado, au Kansas, etc. Nous avons également des abonnés au Mexique, au Honduras, et jusque dans l'Amérique du sud.

En Europe nos abonnés se répartissent entre la France, l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse, la Belgique et la principauté de Monaco.

On voit que le *Courrier de l'Ouest* est en bonne position pour contribuer fortement à l'immigration française dans l'Ouest.

# LE TELEPHONE PROVINCIAL

## Le programme du ministere Sifton

Il ressort de déclarations faites récemment par M. A. J. Richards, surintendant du service téléphonique provincial, que le gouvernement d'Alberta aurait, en projet, pour cette année, une extension considérable du réseau téléphonique déjà existant.

Une nouvelle ligne reliant Edmonton à Calgary, notamment, serait établie; de plus, convergeant vers ces deux centres, on disposerait un grand nombre de lignes secondaires mettant en communication toutes les villes de création nouvelle, non encore pourvues de ce service provincial.

La politique du gouvernement comporterait la réalisation immédiate de ce projet, de sorte que dans un bref délai, les grandes lignes soient alimentées par de nombreuses ramifications et que l'exploitation en devienne ainsi plus avantageuse.

Nous n'avons actuellement que deux lignes entre Calgary et Edmonton et chacun sait, par expérience, qu'elles sont absolument insuffisantes pour répondre aux besoins du public.

En ce qui concerne le réseau rural, les fermiers semblent de plus en plus apprécier l'utilité d'un appareil téléphonique à la ferme et la meilleure preuve en est qu'à la moindre déclaration de l'établissement d'une ligne quelconque, les demandes de pose d'appareils par les fermiers de la région intéressée débordent littéralement aux bureaux du service provincial.

L'extension du réseau et l'augmentation du nombre des abonnés auront pour effet de réduire d'une appréciable façon les taux actuellement imposés.

Ces diverses déclarations sont très satisfaisantes; elles semblent indiquer que le gouvernement Sifton entend suivre, en la matière, le chemin tracé par l'ancien cabinet Rutherford, qui voulait faire de notre réseau provincial de téléphone un véritable service d'utilité publique, tout en épargnant aux finances de la province des dépenses onéreuses.

# Notes et Commentaires

Notre confrère, *Le Canada* établit un parallèle entre l'accueil fait par la Chambre Provinciale de Québec à M. H. Bourrassa, de retour d'Europe, et l'ovation que les députés fédéraux, de toute nuance politique, ont fait à l'hon. R. Lemieux, qui revient d'Afrique australe.

A Québec, le chef nationaliste a pris place à son fauteuil au milieu d'un silence gêné, rappelant à si méprendre l'accueil glacial reçu par M. Gilbert, cet autre nationaliste, à la chambre des communes.

*Le Canada* ajoute:

"Nous croyons qu'il suffit de mettre côte à côte, sans autre commentaire, les deux genres d'accueil que l'hon. M. Lemieux et M. Henri Bourassa ont reçu parmi leurs collègues, leurs pairs, pour établir la différence qu'il y a entre les deux hommes, dans l'estime de ceux qui sont le mieux en mesure de les apprécier."

---

Un de nos confrères d'Edmonton, raconte que, dimanche dernier, un indien récemment arrivé du Lac des Esclaves fut saisi d'une telle terreur en apercevant pour la première fois une locomotive en manoeuvre dans les cours du C. N. R. qu'il s'enfuit avec une vélocité remarquable pour aller se blottir dans le recoin le plus obscur d'une écurie de louage voisine.

Interrogé par notre confrère, John— c'est le nom de l'indien— a déclaré que le "coursier de fer" soufflant du feu, ne pouvait être que le diable en personne.

Depuis son aventure récente, John a eu l'occasion de voir une automobile. Il n'a, parait-il, aucunement été effrayé et il déclare que c'est là un véhicule fort commode.

Le nom cris d'une automobile est *Otap-anass-namucki-guay-mistah-dum.*

Interrogé sur ce que cette longue suite de syllabes signifiait, John a répondu gravement:

*Traîneau sans chien!...*

---

Chaque jour le télégraphe nous apporte l'écho d'exploits merveilleux accomplis par les aviateurs et telle est la promptitude de l'accoutumance que nous ne songeons plus à nous étonner.

Nous tenons cependant à mentionner d'une façon particulière les deux dépêches les plus récentes qui nous renseignent sur les prouesses des hommes-oiseaux:

Ivry, (France). —M. Maurice Farman a fait aujourd'hui une envolée en aéroplane et est entré en communication avec la tour Effiel par la télégraphie sans fil.

La distance était de quinze milles.

San-Francisco, Cal.—Eugène B. Ely vient d'accomplir un merveilleux exploit. Parti du champ d'aviation de San-Francisco il est allé se poser en pleine mer sur le pont du croiseur *Pennsylvania*. Il est ensuite reparti pour venir atterrir à son point de départ. Cette admirable manoeuvre n'avait pas été préparée d'avance et le commandant du croiseur fut prévenu par marconigramme.

---

Un de nos amis nous prie d'appeler l'attention de nos lecteurs des localités de l'Ouest sur le fait que trop peu des nôtres s'intéressent à l'administration des intérêts locaux.

Notre correspondant affirme que le nombre des Canadiens-Français faisant partie des conseils d'améliorations locales pourrait être triplé pour peu que les nôtres le veuillent.

Il est étrange que, dans certains districts où les colons de langue française sont en majorité, 75 pour cent des conseillers soient de langue anglaise...

Nos compatriotes font preuve d'une insouciance par trop grande en ce qui concerne l'administration de la chose publique.

Il est grand temps de réagir...

---

Il ressort d'une enquête à laquelle nous nous sommes livrés auprès de l'Imprimeur du Roi à Edmonton que la distribution des ordonnances d'Alberta, traduites en langue française, est à peu près nulle actuellement.

La connaissance parfaite des lois de son pays est un des devoirs principaux du citoyen. Pourquoi ne pas se conformer à ce devoir utile, surtout lorsqu'il est possible de prendre connaissance des lois dans notre langue même.

Les ordonnances concernant les clôtures, les mauvaises herbes les animaux errants, les feux de prairies, les battages, le gibier, etc., devraient se trouver dans la bibliothèque de chaque ferme, à côté des publications françaises de la ferme expérimentale d'Ottawa.

---

Une revue anglaise, *The Round Table* vient de publier un article très documenté sur les préparatifs faits par l'Allemagne en vue d'un conflit prochain entre cette puissance et l'Angleterre.

D'après l'auteur de cet article, l'Allemagne veut d'abord asseoir fermement sa suprématie sur le continent européen avant de s'attaquer à l'Angleterre sur mer, et elle serait déjà très avancée dans ce travail. Grâce à son armée, la plus puissante qui soit au monde, sa puissance est fermement établie dans l'Europe centrale. A sa demande, l'Autriche a commencé à construire des Dreadnoughts pour lui aider en cas de besoin, et l'Italie a été aussi mise en demeure de faire sa part dans l'Alliance.

Les chefs politiques les plus avancés de la nation allemande songent à englober la Suisse, le Danemark, la Hollande, la Belgique et les Balkans. Ce serait la répétition de l'idée napoléonienne d'une Europe soumise à un seul sceptre.

Les amis de la paix cherchent à éviter cette guerre, si possible. L'Angleterre a déjà fait des ouvertures à l'Allemagne en vue de diminuer les armements et les cessés tout à fait, mais celle-ci a repoussé toutes les propositions, et elle poursuit avec plus d'ardeur que jamais ses plans qui comportent la création d'une flotte supérieure à toute autre en existence aujourd'hui.

# L'agriculture et l'industrie

*La lutte économique entre les deux éléments.*

Comme nous l'avons prédit au lendemain de la démonstration à Ottawa des agriculteurs de l'Ouest, les manufacturiers canadiens ont voulu faire leur contre-démonstration et ont, en effet, envoyé la semaine dernière un grand nombre de délégués auprès du gouvernement fédéral.

Ces délégués ont été écoutés par Sir Wilfrid Laurier avec la même courtoisie que ceux des agriculteurs; et on leur a répondu, à eux aussi, que leurs représentations recevraient la plus sérieuse considération.

C'est ainsi que tiré de droit et à gauche par des intérêts opposés, le gouvernement fédéral se trouve en face d'un problème ardu à résoudre: orienter sa politique douanière de manière à satisfaire les demandes légitimes de la masse du peuple.

L'opposition, elle, est bien à son aise, lorsque les agriculteurs se présentent, elle est toute à eux, elle appuie vigoureusement leurs revendications et condamne le gouvernement qui ne rend pas assez promptement justice.

Et lorsque ce sont les manufacturiers, elle est également avec eux de toutes ses forces et talonne le gouvernement pour qu'il leur accorde tout ce qu'ils demandent et même davantage, si possible.

L'opposition n'a pas la responsabilité de gouverner le pays et elle abuse vraiment de l'avantage que cette irresponsabilité lui donne de pouvoir être libre-échangiste et protectionniste, d'une lune à l'autre.

Le gouvernement, lui, va sans doute tenir compte des revendications des agriculteurs et des manufacturiers; mais il tiendra compte aussi d'une autre classe de citoyens qui, quoi que non organisée comme ces deux-là, à droit à la sollicitude du gouvernement, parce qu'elle compose la masse du peuple; nous voulons parler de la classe des consommateurs.

C'est toujours en s'inspirant de l'intérêt de ces trois classes que le gouvernement libéral a procédé, jusqu'ici, aux révisions du tarif, avec le succès que l'on peut constater dans la prospérité agricole et industrielle du pays, dans les progrès de tout genre qui s'accomplissent et dans l'augmentation énorme des revenus du trésor fédéral.

Comme Sir Wilfrid Laurier l'a dit aux manufacturiers, lorsqu'il est impossible de faire droit à des demandes qui se contrarient, le gouvernement doit chercher une politique qui satisfasse tous les intérêts sur le plus grand nombre de points possible.

Les négociations qui se poursuivent en ce moment à Washington auront probablement pour résultat quelques concessions tarifaires réciproques en produits naturels, ce qui, tout en répondant dans une certaine mesure aux demandes des agriculteurs, ne causera aucun dommage aux manufacturiers.

D'ailleurs, Sir Wilfrid l'a encore une fois répété, aucune dégrèvement tarifaire ne sera accordé, par le Canada, qui puisse mettre en danger une industrie de quelque importance au Canada.

Ayons donc confiance en l'habileté de nos délégués à Washington, les hons. MM. Fielding et Patterson, ainsi qu'au patriotisme éclairé de leurs collègues. Depuis 1896, le Canada jouit, sous leur intelligente administration, d'une prospérité inouïe. Ils ne sont pas hommes à rien risquer qui puisse mettre en péril cette prospérité, qui fait la gloire et le mérite, auprès des électeurs, du ministère Laurier et du parti libéral. Le Canada.

# COURRIER PARLEMENTAIRE

Ottawa, 20 janvier.

Voici le compte-rendu des diverses séances de la semaine dernière à la Chambre des Communes:

17 janvier.

Le plat de résistance à la Chambre aujourd'hui a été le bill de M. Verville sur la journée de huit heures en ce qui concerne les travaux publics. Comme on le sait c'est sur la demande de l'opposition que M. Verville avait consenti à apporter certaines modifications à son bill, aujourd'hui cette même opposition a combattu avec acharnement ces modifications qu'elle avait suggérées. Le bill n'a pas moins passé le stage du comité et il ne lui reste plus qu'à subir sa troisième lecture pour devenir loi, à moins que le sénat ne juge à propos de le renvoyer "ad patres." Le début de la séance a été occupé par les réponses aux questions figurant au feuilleton dont plusieurs intéressent Montréal.

L'hon. M. Brodeur de retour de Washington a repris son siège à la Chambre ce soir et a été l'objet d'une belle manifestation de la part des députés de la droite. Il en a été même de Sir Allan Aylesworth qui vient lui aussi de compléter une mission auprès du gouvernement des Etats-Unis. Il doit en rendre compte demain.

18 janvier.

L'hon. M. Lemieux, de retour de sa mission en Afrique australe, a repris cet après-midi son siège à la Chambre. Son entrée a été saluée par des applaudissements qui se sont prolongés pendant plusieurs minutes, les membres de la gauche se joignant à ceux de la droite pour donner au ministre des postes une nouvelle preuve de l'estime qu'ils ont pour lui.

Le point saillant de la journée a été un très long débat sur une proposition de M. MacLean, député de York Sud, à l'effet que le Gouvernement prenne des mesures pour obtenir de la Compagnie du Pacifique Canadien la réduction de ses taux de transport de passagers et de marchandises. Vers les 9 hrs. M. MacLean a demandé qu'un vote fut pris mais comme il était seul pour supporter la motion, celle-ci a été renvoyée aux calendes grecques sans autre forme de procès.

Cette proposition du député de York était la première d'une série de sept ou huit qu'il a l'intention de présenter à la Chambre au cours de cette session.

Les crédits destinés aux travaux publics ont ensuite occupé l'attention de la chambre jusqu'à l'ajournement.

19 janvier.

A part quelques questions figurant au feuilleton le travail de la journée à la Chambre s'est trouvé réduit à un débat sur une résolution de M. Meighen, député conservateur de Portage la Prairie. Cette résolution demandait une réduction des droits d'importation sur les machines agricoles et M. Meighen, sous prétexte de discuter cette question, en a profité pour accuser le gouvernement de trop favoriser les manufactures au détriment des cultivateurs. Plusieurs députés de l'Ouest tant de la gauche que de la droite, ont pris part à cette discussion, les uns soutenant les prétentions de M. Meighen, les autres prenant la défense de la politique fiscale du gouvernement. A six heures l'ajournement a mis fin au débat; il est peu probable qu'il soit repris à une séance ultérieure, étant donné surtout que l'on connaitra bientôt le résultat des négociations qui se poursuivent en ce moment à Washington entre les délégués américains et canadiens.

20 Janvier.

L'hon. Mackenzie King a présenté une résolution à l'effet que des mesures soient prises pour prohiber la fabrication et l'importation des allumettes fabriquées avec du "Phosphore blanc", d'autoriser le Commissaire des brevets dont la demande est faite à déterminer les conditions à remplir dans l'utilisation de tout procédé breveté, lors de la promulgation de cette loi, pour la fabrication d'allumettes sans phosphore blanc. Les manufacturiers canadiens ne sont d'ailleurs pas opposés à ce bill à la condition cependant qu'on leur accorde un délai raisonnable pour s'y conformer.

L'hon. Mackenzie King, voudrait que son bill vint en vigueur le 1er janvier 1912.

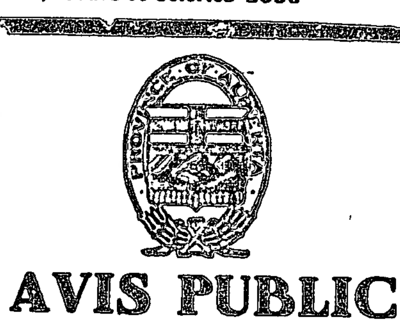
## COURRIER AGRICOLE.

*Nous ouvrons sous cette rubrique un service de correspondance entièrement à la disposition des cultivateurs désirant un renseignement quelconque.*

*Un abonné correspondant.*— Je vous engage à vous procurer "l'Ordonnance concernant les animaux errants" ainsi que "l'Ordonnance concernant les clôtures," vous y trouverez tous les renseignements que vous désirez obtenir. Ces ordonnances ont été traduites en français, vous pouvez les obtenir gratuitement en vous adressant au ministère de l'Agriculture à Edmonton.

*Un lecteur de Maple Creek.*—Il est en effet fort avantageux de "faire des chapons"; écrivez à M. Victor Fortier, à la Ferme Expérimentale d'Ottawa, vous recevrez aussitôt un bulletin très intéressant, traitant clairement cet élevage spécial.






## AVIS PUBLIC

Des sessions de la cour de district auront lieu aux endroits et dates ci-après, les sessions commenceront à 10 heures du matin.

ST. ALBERT, Mardi 31 Janvier
RIVIÈRE-QUI-BARRE Mercredi 1 Février

Daté à Edmonton le 20 Janvier 1911
L. F. CLARRY
Député-Procureur Général

# NOUVELLES REGIONALES

*De nos correspondants particuliers.*

ST. PAUL ALTA.,

Au printemps prochain plusieurs bonnes colonies sêront ouvertes. Les deux meilleurs endroits pour la colonisation se trouveront, l'un à l'est du Lac La Biche et l'autre au sud du Goose Lake, qui se trouve entre le lac aux Grenouilles et le lac de l'Orignal (Moose Lake.)

Ces deux colonies nouvelles devraient être entièrement peuplées par des colons de langue française. Pour plus amples renseignements à leur sujet on peut s'adresser au Rév. M. Ouellette qui a visité ces deux endroits lui-même.

Le Rév. M. Ouellette séjourne 306 Rue St-Antoine, à Montréal, durant les mois de l'hiver.

On peut également s'adresser, à St-Paul même, soit au Rév. Père Thérien, qui demeure ici depuis douze ans, soit à M. Ernest Cloutier, guide des colons, depuis 3 ans.

M. E. Cloutier a parcouru entièrement cette partie du pays et il a placé un grand nombre de colons d'une manière satisfaisante.

Les personnes désignées ci-dessus se feront, nous en sommes sûr, un plaisir de donner toutes les informations dont nos lecteurs pourraient avoir besoin.

—Le marché au foin et aux grains est assez lent et ne rencontre pas une forte demande ici. Il serait fort à désirer que nous disposions d'un marché plus actif, même avant l'établissement d'une voie ferrée dans la région.

—Depuis quelque temps on parle de l'organisation d'un conseil pour St-Paul. Diverses opinions ont cours dans le public sur cette question, la majorité des habitants du village parait cependant en faveur de la création d'un conseil; il reste au gouvernement à prendre une décision à ce sujet.

L'expérience nous montre que tous les villages pourvus d'un conseil municipal en retirent de grands avantages, principalement pour l'amélioration des chemins, ce qui est certainement matière à considération dans une localité nouvelle, le gouvernement ne pouvant créer à lui seul tous les chemins nécessaires au développement de la région.

BONNYVILLE, ALTA.

A l'occasion de la nouvelle année une agréable soirée avait lieu dernièrement chez M. Wilfrid Ouimet. Plus de cinquante personnes étaient présentes.

M. W. C. Pigeon, de Goose Lake, nous donna une intéressante audition des meilleurs morceaux de son excellent gramophone. M.Eug. Vadeboncoeur, très bon pianiste, sut ravir l'assistance par l'interprétation de divers morceaux. Mmes. Baril et Berthe Ouimet firent également de belle musique. M. D. Chatel, MM. Vadeboncoeur, père et fils, MM. P. Ouellette, A. Coté et W. Chaine, ainsi que Melle Ouimet, interprétèrent avec talent des chansons très applaudies.

A minuit un excellent souper fut servi aux invités par Mme. W. Ouimet, assistée de ses jeunes filles Ernestine et Flavienne.

La soirée se termina par une sauterie très animée et ce ne fut qu'au matin que l'on se sépara enchanté des heures agréables passées en compagnie.

M. et Mme. Bellemare font part de la naissance d'une charmante petite fille.

L'enfant a été baptisé sous les noms de Marie, Alice, Alma, par le R. P. Legolf, du Lac Froid.

Parrain et marraine, M. et Mme W. Ouimet.

M. Levasseur, un vieillard de 87 ans, est décédé ici le 11 janvier dernier.

M. Levasseur, père de M. Alex Levasseur, ne séjournait dans le pays que depuis l'automne dernier; il était arrivé du Nouveau-Brunswick pour rejoindre son fils et avait pris un homestead.

Nous offrons nos condoléances à sa famille.

M. et Mme W. Ouimet sont allés dernièrement conduire au couvent de St-Paul, leur fillette Armandine, ainsi que la fillette de M. David Côté, Yvonne.

M. Côté, télégraphiste du C. P. R., est parti pour rejoindre son poste au sud d'Edmonton, après un séjour de quelque temps ici. M. Côté a fait choix d'un homestead avant de partir et il reviendra habiter dans sa famille au printemps.

*BEAUVALLON, Alta.*

Deux constructions importantes viennent d'augmenter notablement notre petit village. C'est tout d'abord une chapelle qui sera achevée au début du printemps. Cette chapelle, très élégante et qui nous permettra d'assister plus souvent à la célébration de la messe, est située au sommet d'une agréable éminence sur la terre de M. Alp. Roberge.

La deuxième construction est un magasin général que vient d'ouvrir notre estimé concitoyen, M. Tancrède Lessard.

M. Lessard dispose de l'un des magasins les mieux achalandés de la région et il promet de donner satisfaction à tous.

Ceux de nos compatriotes qui désireraient prendre des homesteads ne doivent pas oublier qu'il y a encore dans Beauvallon un grand nombre de terres gratuites excellentes pour la culture et l'élevage. Tous les nouveaux venus seront cordialement reçus par le colons établis dans la région, et chacun s'efforcera de leur faire visiter les meilleures concessions.

YSLAY, Alta.

A l'occasion du nouvel an un certain nombre de nos compatriotes de Vermilion sont venus rendre visite à M. Edouard Potvin, l'un des principaux fermiers d'Yslay.

M. Potvin possède un ranch de plus de 300 bêtes à cornes de toute beauté. Ses animaux sont renommés dans toute la région et il est rare qu'il vende un boeuf de 3 ans moins de $70.00. Les bâtiments de son exploitation sont spacieux et aménagés selon les données modernes.

M. Potvin est d'ailleurs fort intelligemment secondé dans l'exploitation de sa ferme par ses fils.

Notre compatriote est arrivé dans la région depuis 17 ans, venant du lac St-Jean.

VERMILION, Alta.

Un certain nombre d'Indiens Saulteux sont venus prendre des homesteads au sud du township 54-7, au nord du Vermilion. Ces Indiens n'ayant pas accepté le traité sont libres de s'établir où bon leur semble et ils ne reçoivent aucun subside du gouvernement.

La terre qu'ils ont choisie est parsemée de nombreux lacs.

Des démarches sont faites actuellement auprès de notre député l'hon. M. Sifton pour obtenir l'installation à Vermilion d'une des cinq fermes expérimentales dont l'établissement a été décidé au cours de la session provinciale dernière.



LA VITALITE DES RENTIERS

On se demande souvent: "Pourquoi les rentiers vivent-ils plus longtemps que la moyenne des autres gens?" La réponse à cette question est naturellement que ceux-là vivent plus longtemps, qui ont le moins de soucis.

C'est une chose bien connue que les soucis tuent plus de gens que ne le fait le travail. Otez à un homme le souci capital de l'existence, le souci du gain de sa vie, et l'activité de son esprit se tournera plus librement vers des sphères plus élevées. Chargez, au contraire, un homme de l'appréhension du Refuge des pauvres, ou d'une vieillesse malheureuse: vous paralysez son bras droit.

Un homme qui a toujours épargné pour les mauvais jours, et les dernières années de sa vie, avec la crainte que quelque tempête ne détruise, à un certain moment, les provisions qu'il a amassées, arrive souvent au déclin de ses jours avec quelques économies, mais aussi avec des nerfs délabrés.

Il est donc heureux pour tous, hommes et femmes, que le Gouvernement ait pourvu à un moyen par lequel des épargnes puissent être mises de côté pour l'avenir, avec une certitude parfaite qu'on pourra en profiter, quand viendra la vieillesse "Je crains", disent bien des gens, "non pas de mourir, mais d'être un fardeau pour les autres, dans mes derniers jours."

Les rentes viagères du Gouvernement ne résoudront pas tous les problèmes de ce genre, mais elles résoudront et résolvent effectivement beaucoup d'entre eux.

Demandez des renseignements à votre maître de poste, ou écrivez au Surintendant des Rentes Viagères à Ottawa.




## Chronique agricole

La semaine dernière avait lieu à Québec une grande convention forestière à laquelle assistaient, les personnalités les plus éminentes du Canada.

Nos lecteurs savent quel était le but de cette convention importante.

Il s'agissait d'envisager la solution du problème ardu de la conservation de nos forêts.

Nous n'avons point l'intention de donner ici un compte-rendu des travaux qui furent accomplis, pour demeurer dans notre rôle modeste de chroniqueur agricole, nous étudirons simplement l'influence de la forêt sur la température et le régime des pluies.

Nos lecteurs se rendront compte par là de l'importance primordiale de la conversation de nos forêts, au seul point de vue agricole, et ils seront ainsi mieux à même de juger de l'excellence des travaux accomplis par les membres de la convention à Québec.

### LA FORET ET LA TEMPERATURE.

En été, quand, après avoir traversé une grande plaine brûlée par le soleil, on arrive sous les ombrages d'une forêt, on éprouve une délicieuse fraîcheur. En hiver, c'est une impression contraire que l'on ressent, et l'on se trouve réchauffé, protégé contre le froid par le couvert ou l'abri des arbres. Les observations thermométriques sont d'accord avec ces impressions.

Sous bois la température moyenne est moins chaude en été moins froide en hiver qu'en terrain découvert. Les écarts de la température diurne sont également atténués: le thermomètre s'élève moins haut dans le milieu du jour et s'abaisse à un degré moindre au coucher du soleil.

Ainsi la forêt régularise la température et cet effet se progage dans un certain rayon à l'entour de ses massifs. Elle a donc une influence comparable à celle de la mer dont la température beaucoup plus constante que celle de la terre, tantôt réchauffe, tantôt refroidit ses rivages. Je n'ai pas besoin de dire combien cette régularisation du climat est favorable à la santé de l'homme aussi bien qu'à la prospérité des cultures. Celles-ci ont moins à redouter la gelée et les ardeurs du soleil.

### LA FORET ET LE REGIME DES PLUIES.

La même influence régularisatrice est exercée par les forêts sur le régime des pluies. On peut dire que le régime des pluies est l'ensemble des caractères que présentent les pluies dans une région déterminée, notamment au point de vue de leur fréquence, de leur intensité, de leur distribution, suivant les saisons, etc.

Dans les régions boisées, les pluies sont plus fréquentes, plus prolongées, mais moins violentes.

La caractéristique des régions déboisées est au contraire d'avoir des pluies rares, mais torrentielles. L'explication de ces faits est simple. L'atmosphère qui entoure les forêts est presque toujours humide. Après la pluie, l'eau séjourne sur le sol ombragé et ne s'évapore que très lentement. D'autre part les racines vont chercher jusqu'à une grande profondeur l'eau nécessaire à la formation des tissus de l'arbre. Une grande partie de cette eau est rendue peu à peu par la transpiration des feuilles à l'atmosphère qui ainsi conserve tout l'été un degré d'humidité sensiblement plus élevé qu'en terrain découvert. Or on sait que l'humidité atmosphérique se résout d'autant plus facilement en pluie que l'air est plus abondamment chargé de vapeur d'eau et qu'ainsi il approche davantage de ce que l'on appelle le point de saturation. Le moindre abaissement de la température suffit alors à provoquer la condensation pluviale. Cet abaissement de la température peut être provoqué par la forêt elle-même. On a constaté en effet que les couches d'air qui composent l'atmosphère au-dessus des massifs boisés sont, jusqu'à une hauteur assez considérable, plus froides que dans les régions environnantes. Les aréonautes, notamment, ont remarqué qu'en passant au-dessus de grands massifs boisés, leurs ballons s'abaissaient d'eux-mêmes vers la terre ainsi qu'il arrive par le fait d'un refroidissement extérieur, diminuant la tension du gaz dans l'aérostat.

Il résulte de là qu'en été, quand les courants aériens déjà chargés d'une certaine quantité de vapeur, arrivent en contact avec cette colonne d'air plus humide et plus froid qui surmonte et enveloppe les forêts, ils abandonnent assez fréquemment, sous forme de pluie, de brouillard de rosée, une partie de leur humidité. Voilà pourquoi on entend dire que les forêts attirent la pluie. Voilà pourquoi, dans les vastes plaines de la Russie méridionale où les récoltes sont fréquemment compromises par la sécheresse du climat, le gouvernement et parfois les propriétaires particuliers font planter à l'entour des terres de culture de grands rideaux boisés.

C'est bien aussi à la disparition des forêts qu'il faut pour une grande part attribuer les sécheresses prolongées qui dévastent certaines contrées telles que la Grèce, l'Asie Mineure, la Syrie, l'Algérie, le Midi de la France, presque tous les rivages enfin de la Méditerranée.

De faits nombreux relatés par les historiens, par les voyageurs, par les géographes et entre autres par notre grand géographe français Elisée Reclus, il ressort nettement que ces régions étaient autrefois mieux arrosées, plus riches en eaux courantes, moins arides.

Elles étaient à coup sûr beaucoup plus fertiles et prospères. Leur climat semble s'être asséché. Qu'elles pleurent à jamais leurs forêts détruites! car c'est surtout sous leur ciel chaud et lumineux que l'on peut dire: "Terre sans eau, terre sans récolte."

## POUR LES AMATEURS DE CHIFFRES

Notre confrère de Winnipeg, le Manitoba *Free Press* vient de publier sa statistique annuelle du mouvement des produits agricoles de l'Ouest pour 1910.

Au 31 décembre dernier, on avait enregistré à Winnipeg l'arrivée de 53,746,775 minots de blé, donnant aux producteurs la somme de $48,181,350.Ce chiffre, quoique très élevé, est inférieur cependant de $10,000,000 à la somme perçue à la même date l'an dernier.

Il est non moins curieux de constater que la moyenne du prix de vente du blé a été de 3 cents, par minot, inférieure à celle de l'an dernier.

Ce fait est dû sans nul doute à l'abondance de la récolte en Russie et à la hâte mise par celle-ci à vendre, ce qui a empêché la réduction de notre récolte ordinaire d'affecter le marché.

L'avoine, l'orge et le lin, contrôlés à Winnipeg au 31 décembre, ont été en augmentation sur les arrivages de produits semblables à la même date en 1909: $9,112,654 contre $8,661,435.

Voici le tableau des transactions effectuées au 31 décembre 1910, en ce qui concerne les autres produits de la ferme:

Bêtes à cornes, $9,568,611;
Porcs, $1,538,620;
Moutons, $194,190;
Beurres et fromages,$2,448,155:
Pommes de terre, racines et foin, $7,818.000.

En plus de la quantité du blé inspecté au 31 décembre 1910, il y avait encore dans les entrepôts de l'Ouest (élévateurs, minoteries, etc.,) 19,750,000 minots, plus environ 18,000,000 de minots conservés par les fermiers comme semence ou provision pour les animaux.

Notre confrère estime de plus que les agriculteurs vendront encore environ 12,000,000 de minots de blé; ce qui porterait le total à plus de 100,000,000 de minots.

Le *Manitoba Free Press*, a-t-il tenu compte dans l'établissement de ses statistiques de la quantité de grain de plus en plus en grande expédiée par les fermiers d'Alberta via Vancouver?

C'est ce dont nous doutons fort.

---

On estime que durant 1910 plus de 17,000,000 de douzaines d'oeufs ont été gâtés au Canada par suite de manque de soin apporté dans leur conservation.

A raison de 20 cents la douzaine ceci représente une perte nette de plus de $3,400,000!...

Au lieu d'exporter des oeufs le Canada a dû en importer pour compenser cette lourde perte.

## Chronique scientifique

*Le Paquebot de demain.*

Les paquebots gigantesques *Olympic* et *Titanic*, de 45,000 tonneaux de jauge et 66,000 tonnes de déplacement, et les paquebots rapides *Lusitania* et *Mauretania*, de 32,500 tonneaux de jauge, 45,000 tonnes de déplacement, 25 noeuds de vitesse, représentent-ils le type défini de la capacité et de la vitesse des paquebots transatlantiques?

Non. La Hamburg-Amerika Line fait construire un paquebot dont les dimensions seront supérieures à celles de l'*Olympic*, de la White Star Line, et la Cunard Line achève les plans d'un énorme paquebot dont la vitesse sera supérieure à celle de ses paquebots *Lusitania* et *Mauretania*, qui détiennent actuellement le record des traversés transatlantiques.

La vitesse, en marine, où tout est nécessairement une question de poids, est un obstacle extrêmement difficile à franchir, dès qu'elle atteint un certain point. On peut dire que la vitesse de 25 noeuds, pour laquelle les deux cunarders ont été construits, est une limite difficile à dépasser, en l'état actuel de la construction mécanique et du rendement des machines à vapeur.

La mauvaise utilisation de la chaleur conduit à des consommations de charbon considérables; c'est un inconvénient à terre, mais c'est un obstacle à la mer, en raison de la difficulté d'emmagasinage du combustible nécessaire. Ceci, cependant, n'est qu'une des causes qui rendent difficile l'accroissement de la vitesse.

L'autre cause est la proportion énorme dans laquelle s'accroît la résistance éprouvée par un navire à mesure que sa vitesse augmente. L'exemple suivant le fera comprendre:

Une locomotive de 800 chevaux, semblable à celles que la Compagnie du Nord emploi pour la traction des trains de charbon, pèse avec son tender moins de 100 tonnes et peut entraîner 60 trucks de 20 tonnes chacun, soit 1,200 tonnes, à la vitesse de 46 kilomètres à l'heure, vitesse égale à celle d'un paquebot de 25 noeuds (46 kil. 300). Or, le *Lusitania*, en pleine charge, pèse 45,000 tonnes; ce poids, réparti en 38 trains de 1,200 tonnes, remorqué par 38 locomotives de 800 chevaux chacune, serait entraîné à 46 kilomètres àl'heure par une force totale de 30,400 chevaux, alors qu'il faut au *Lusitania* 70,000 chevaux pour faire la vitesse à la mer.

Mais, si le *Lusitania* avait été construit, en conservant ses dimensions actuelles, pour ne marcher qu'à la vitesse de 12 noeuds soit environ 21 kilomètres à l'heure, 10,000 chevaux auraient été suffisants, alors que pour traîner 38 trains à la même vitesse il faudrait 38 locomotives de 300 chevaux environ chacune, soit 11,400 chevaux.

Ceci démontre bien dans quelles proportions s'accroît la résistance de l'eau que les paquebots ont à vaincre au fur et à mesure qu'augmente leur vitesse.

La vitesse est donc bien un obstacle difficile à franchir pour les navires de grandes dimensions. pour les paquebots obligés de maintenir leur moyenne actuelle. Les petits navires, les contre-torpilleurs, par exemple, ont à vaincre les mêmes difficultés, mais dans des proportions moindres, parce qu'ils ne s'écartent pas des côtes, ce qui leur permet de n'embarquer qu'une quantité limitée de charbon, et qu'en réalité le maximum de vitesse indiqué à côté de leur nom sur les annuaires est une exception, souvent un tour de force, que l'on ne recommence pas, alors que sur les paquebots il faut maintenir la vitesse qui les cote dans le monde des passagers.

Toutes ces considérations, toutes ces explications étaient nécessaires pour arriver à dire ce que seront les paquebots de demain, filant 30 noeuds et mettant New-York à moins de quatre jours de Paris.

Il ne faut pas sourire: nous aurons le paquebot de 30 noeuds comme nous avons celui de 25 noeuds, que l'on traitait de folie il y a seulement dix ans. Quel déplacement, quelle puissance devront avoir les paquebots au-dessus de 25 noeuds?

Il n'existe aucune donnée précise pour établir les devis de tels navires. La consommation de charbon croît dans des proportions indéfinies dès que l'on passe des faibles vitesses aux moyennes et aux grandes vitesses. Ainsi, le *Bothnia*, de 13 noeuds, brûlait 65 tonnes de charbon par vingt-quatre heures de marine; *La-Champagne*, de 16 noeuds, 170 tonnes; le *Lucania*, de 22 noeuds, 600 tonnes; le *Lusitania*, de 25 noeuds, 1,250 tonnes.

Il serait difficile d'établir, de façon absolument exacte, les dimensions et le prix de revient d'un paquebot de 30 noeuds. Mais si l'on admet que les chiffres fournis par les étapes successives franchies depuis les navires de 16 noeuds jusqu'au *Lusitania*, de 25 noeuds, peuvent être pris comme base pour édifier, sur le papier le paquebot de 30 noeuds, on arrive aux caractéristiques suivantes:

Longueur 300 mètres, largeur 33 m. 50, hauteur de la quille au pont supérieur 30 mètres, tirant d'eau en charge 15 mètres, déplacement en pleine charge 85,000 tonnes, puissance totale des machines 120,000 chevaux, consommation de charbon 3,000 tonnes par vingt-quatre heures de marche, prix 20 millions de dollars.

Ces chiffres sont fantastiques mais les calculs qui ont permis de les déterminer sont des plus exacts. Il suffit de penser aux dépenses de transformation des chantiers qui auront à construire de pareils colosses, aux frais d'aménagement des cales de construction et de leurs abords, à la difficulté de l'oeuvre toute entière, pour comprendre qu'il n'y a rien d'exagéré dans ces évaluations.

Un tel navire ne pourrait entrer que dans un seul port d'Europe, à Brest, lequel, d'ailleurs, est le port naturel européen transatlantique. Il n'y a qu'à Brest qu'un paquebot de cette longueur et de ce tirant d'eau pourrait entrer à toute heure du jour ou de nuit, quelle que soit la marée.

Le jour où nous aurons des paquebots de 30 noeuds et de 20 millions de dollars, il est probable que les Compagnies de navigation cesseront de se concurrencer, au moins pour le transport des passagers. Ce sera probablement une Compagnie internationale qui assurera le service rapide de Brest-New-York.

Cette pointe du Finistère, fin de terre, fin de l'Europe, serait admirablement choisie comme point de départ de la partie maritime d'un voyage d'Europe en Amérique, parce qu'elle réduirait la traversée au minimum de parcours. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que 30 noeuds ne font que 55 kilomètres et que les rapides font, sur les voies ferrées, couramment 80 kilomètres de moyenne. Il y a donc intérêt, lorsqu'on a un voyage mi-maritime et mi-terrestre à effectuer, à faire le plus long parcours possible sur terre. Le paquebot de demain mettra Constantinople, *via* Brest, à six jours de New-York et Paris à quatre jours seulement.

RAYMOND LESTONNANT.













**Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien**

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes: Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

CHARBON.—Le droit d'exploitation d'une mine de charbon peut être obtenu pour un terme de vingt et un ans, renouvelable, à raison d'un paiement annuel de $1.00 par acre; en aucun cas une surface de plus de 2560 acres pouvant être louée à un même individu ou à une compagnie. Un droit royal de 5 cents par tonne sera perçu sur tout charbon vendable extrait d'une mine.

W. W. CORY.
Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.



*Nous désirons engager* au moins 150 hommes pour travailler dans le bois comme conducteurs de chevaux, bûcherons, manoeuvres.

Le salaire que nous paierons sera établi d'après l'expérience. $30. et plus par mois.

LA ROSE & BELL,
Ecurie de Louage,
149 avenue Namayo,
EDMONTON.

# CHRONIQUE LOCALE

## CARNET MONDAIN.

Nous lisons dans *Le Temps*, d'Ottawa:

"Hier après-midi à quatre heure avait lieu le mariage de M. Raoul Bélanger, assistant comptable du département des travaux publics d'Edmonton, avec Melle Dora Lemieux, de cette ville. Après la bénédiction nuptiale, qui a été donnée par le Rév. Père Jeannotte, curé de la paroisse du Sacré-Coeur, l'heureux couple, se rendait chez les parents de la mariée où un goûter leur fut servi, suivi d'un réveillon chez les parents du marié.

"Durant la soirée les nouveaux mariés s'embarquèrent pour Winnipeg, St-Jean, St-Pierre, Calgary et Edmonton, où ils demeureront définitivement."

On nous prie de rappeler aux nombreux amis de la famille Voyer, que la célébration des noces d'or de M. et Mme. G. Voyer aura lieu dimanche prochain. Il y aura à 9½ heures grand'messe à l'église St-Joachim et, durant l'après-midi et le soir, réception à la demeure des jubilaires.

Notre confrère *Le Canada* annonce les fiançailles de M. Lucien Dubuc, l'avocat bien connu de notre ville, avec Melle Marguerite Richard, de la rue Sherbrooke, à Montréal.

Nous offrons nos félicitations aux fiancés.

## NOTES PERSONNELLES

Après un séjour de trois semaines chez M. et Mme Auger, de la Sixième rue, Mme Munroe est repartie lundi pour Winnipeg.

Mme J. R. Miquelon, de Calry, qui séjournait depuis quelques jours chez sa belle-soeur, Mme Chénier, est également repartie au début de la semaine.

M. Georges Deslauriers, de la Compagnie St-Paul Mercantile. est reparti pour St-Paul des Métis.

M. R. Riendeau, qui a passé plusieurs années dans les affaires à Edmonton, est parti récemment pour un voyage de quelques semaines à Vancouver. M. Riendeau se rendra sans doute jusqu'en Californie.

M. J. Campbell, de Lloydminister, était de passage à Edmonton la semaine dernière, de retour de la convention des Fermiers-Unis, tenue la semaine dernière à Calgary.

## M. C. H. BELANGER.

Nous sommes heureux d'apprendre que notre sympathique concitoyen, M. C. H. Bélanger. propriétaire de l'Hôtel Cecil, vient d'être élu président de l'Association des débitants de liqueur de la province.

Les membres de l'Association ne pouvaient faire un meilleur choix et nous sommes certains que, dans ses nouvelles fonctions M. Bélanger saura déployer les mêmes qualités d'initiative et d'organisation qui ont fait la vogue croissante de l'hôtel Cecil Nous lui offrons nos meilleures félicitations.

PERDU, depuis le printemps dernier, une pouliche gris-blanc, âge 3 ans, poids environ 1100 livres marque v renversé sur l'épaule droite; crinière et queue blanches. $5.00 de récompense à qui la fera retrouver.

S'adresser à M.Adolphe Gagnon Sturgeonville, P.O., Alta.

PERDU $75.00 du marché d'Edmonton à l'écurie Jasper par les rues Queen, Rice et Namayo. Généreuse récompense à qui rapportera cette somme au *Courrier de l'Ouest*, 654 Deuxième rue. 2 s. 26 j

M. J. A. McNeil, le marchand de tabac bien connu de l'avenue Jasper, fait faire d'importantes améliorations à son magasin qui se trouve considérablement agrandi.

M. McNeil annonce aux fumeurs de la ville et de la campagne qu'ils trouveront au No. 243 avenue Jasper ouest, tous les articles ou tabacs désirés. Réparations de pipes.

Nous apprenons le mariage prochain de Melle Anna Pomerleau, fille de notre concitoyen M. J. N. Pomerleau, propriétaire de l'hôtel Richelieu, avec M. T. O'Connor.

La cérémonie nuptiale sera célébrée le 6 février prochain. Nous offrons nos félicitations aux futurs époux.













# COUVENT STE ANNE

Ce couvent n'est ouvert que depuis le mois de janvier, seulement et c'est déja un pensionnat trés florissant.

Les dortoirs, qui semblaient amplement suffisants lors de la construction du couvent, deviendront bientôt insuffisants. aussi les parents désirant faire bénéficier leurs enfants d'une excellente instruction anglaise et francaise seront ils bien avisés en faisant une demande immédiate.

S'adresser à la

Rev. Mere Superieure.

## COURS DU MARCHE D'EDMONTON

*Céréales*

| | |
|---|---|
| Blé, No. 1 northern | 80c |
| " No. 2 " | 76c |
| " No. 3 " | 73c |
| Avoine | 30 à 40c |
| Orge | 40 à 42c |
| *Foin* | |
| Foin de marais | $ 8 à 12 |
| Foin de coteau | 14 à 17 |
| *Légumes* | |
| Pommes de terre | 65c |
| Oignons, la livre | 5c |
| Carottes " | 5c |
| *Beurre et oeufs* | |
| Beurre | 30 à 40c |
| Oeufs | 45 à 50c |

## DANS NOS EGLISES.

*Heures des offices du dimanche*

EGLISE STE-MARIE

Messe basse à 8 heures.
Grand'Messe à 10 h 30.
Catéchisme à 2h. 30
Bénédiction à 7 heures.

EGLISE ST. JOACHIM

Messe basse à 8:30 heures.
Grand'Messe à 10:45 heures.
Catéchisme à 2h. 30
Bénédiction à 7 heures.